

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
17 FEVRIER 2022

Nombre de Membres

En Exercice 13

Présents 9

Votants 13

OBJET : 2022_003DELIB

6. ACI (Atelier Chantier
d'Insertion) AU CAS OU –
ADHESION CHANTIER ECOLE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. FRAN

Envoyé en préfecture le 15/03/2022

Reçu en préfecture le 15/03/2022

Affiché le

SLOW

ID : 059-265904003-20220224-15032022D06_AB-DE

L'an deux mil vingt-deux, le jeudi vingt-quatre février à quatorze heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale Francine Bartier, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire, Président du C.C.A.S.

Étaient présents : M. Joël DUYCK, Maire, Président du C.C.A.S., Mmes Martine BEURAERT-CEUGNART, Marie Françoise BILLIAU, Madame Delphine BOULENGER, Christiane CAPPELLE, Nicole CAMBRON, Marie Josée RUHLAND, Eliane ROBBE M. Sébastien ROUSSELLE, Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : M. Joël BACLET donnant procuration à M. Joël DUYCK, M. Régis DEVEY donnant procuration à Mme Delphine BOULENGER, M. Marc BEZILLE donnant procuration à Mme Nicole CAMBRON, Mme Martine LORPHELIN donnant procuration à Mme Martine BEURAERT.

Absente :


Secrétaire de séance : Mme Marion TUEUX

Monsieur le Président explique que le réseau Chantier Ecole est né de la volonté de regrouper les chantiers d'insertion afin de mutualiser leurs compétences et leurs méthodes autour de valeurs communes. L'association Chantier école vise à développer la professionnalisation des acteurs, capitaliser, diffuser les bonnes pratiques de ces derniers et accompagner la mise en œuvre des politiques publiques. L'adhésion à ce réseau a un coût différent selon qu'elle soit faite en tant que personne morale ou en tant que personne physique. Par souci budgétaire, une adhésion par le personnel est préférable.

Aussi, un nouvel outil est mis en place pour l'adhésion en ligne, afin d'adhérer simplement via une interface web dédiée et de régler directement la cotisation en ligne qui a pour but d'avoir une démarche simplifiée, moins de papier et un gain de temps.

Le Conseil d'Administration, **à l'unanimité**, autorise le remboursement par la collectivité de l'adhésion individuelle du personnel en charge de l'Atelier « Au Cas où » en ligne pour un montant de 380€ selon la grille de Chantier Ecole 2022.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Ont signé les Membres présents,
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Président du C.C.A.S.,
Joël DUYCK



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de l'établissement
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.